**Plan d’études de l’école professionnelle**

**Agricultrice CFC / Agriculteur CFC**

Orientation Économie alpestre et agriculture de montagne (DCO g)

**Introduction**

**Structure des unités de formation**

Le plan d’études de l’école professionnelle ventile les objectifs évaluateurs du plan de formation dans les années d’apprentissage et fixe le nombre de leçons par unité de formation. Ces unités sont structurées comme suit :

* Le titre de l’unité de formation est formulé de manière à être orienté vers l’action.
* Le nombre de leçons est indiqué.
* Les compétences opérationnelles du plan de formation auxquelles se réfère l’unité de formation sont mentionnées. Lors de sa première mention, la description de la compétence opérationnelle est également reprise du plan de formation. Cela permet de situer les objectifs évaluateurs de l’école professionnelle par rapport aux compétences opérationnelles à acquérir.
* Objectifs évaluateurs de l’école professionnelle pour l’unité de formation : les objectifs évaluateurs de l’école professionnelle contribuent à la construction d’une compétence opérationnelle. Chaque unité de formation regroupe différents objectifs évaluateurs pour l’enseignement à l’école professionnelle. Deux ou trois compétences opérationnelles sont parfois associées.
* Remarques sur les objectifs évaluateurs : p. ex. objectifs du permis phytosanitaire, liens avec d’autres objectifs évaluateurs ou unités de formation, délimitations thématiques
* Remarques générales : p. ex. ordre des unités de formation, références à des documents ou à des aides, références à des orientations

**Herbier**

La réalisation d’un herbier est intégrée dans différentes unités de formation comme outil didactique possible. Dans le DCO a Soins apportés aux terres cultivées, il s’agit des unités de formation « Tenir compte de la structure et des propriétés des végétaux », « Favoriser la santé des végétaux » et « Déterminer les organismes nuisibles et observer la flore accompagnatrice ».

Dans la profession d’agricultrice CFC / agriculteur CFC, l’herbier est situé en première et deuxième années d’apprentissage dans les unités de formation « Aménager et exploiter des prairies artificielles » et « Évaluer et gérer les prairies » du DCO e Gestion des surfaces herbagères et de fourrage grossier. Ce sont les écoles professionnelles qui décident si et comment elles utilisent l’herbier et comment il est procédé en cas d’une personne en formation originaire d’un autre canton.

**Aperçu des unités de formation de l’orientation Économie alpestre et agriculture de montagne**

**3e année d’apprentissage**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Compétences opérationnelles** | **Unités de formation** | **Leçons** |
| **DCO g** | **Pratique de l’économie alpestre et de l’agriculture de montagne** | **200** |
| g1, g4 | **Soigner et entretenir les pâturages alpestres et les prairies de montagne** | 16 |
| g2, g1 | **Organiser l’exploitation d’estivage** | 16 |
| g3 | **Détenir et élever des petits ruminants** | 34 |
| g4, g1 | **Détenir et élever des bovins dans les régions d’estivage et de montagne** | 34 |
| g5 | **Traire les vaches, les brebis et les chèvres** | 16 |
| g6, g5, g7 | **Fabriquer des produits laitiers** | 60 |
| g7 | **Commercialiser les produits d’alpage et de montagne** | 12 |
| g8 | **Offrir des prestations agritouristiques** | 12 |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Unité de formation** | **Soigner et entretenir les pâturages alpestres et les prairies de montagne** | **Leçons** | **16** |
| g1 Soigner et entretenir les pâturages alpestres et les prairies de montagne  *Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne entretiennent les alpages et les prairies de montagne. Ils apportent ainsi une contribution importante à la biodiversité, au maintien d’un paysage ouvert et, de ce fait, à la sécurité alimentaire. Ils se distinguent par leur affinité avec les plantes et sont conscients de l’importance de la diversité végétale dans les surfaces d’alpage et de montagne. En outre, ils sont sensibilisés aux cycles naturels et s’efforcent de préserver l’équilibre botanique.*  Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne planifient l’utilisation des alpages et des prairies de montagne. Pour ce faire, ils tiennent compte de différents facteurs tels que la botanique, les conditions météorologiques ou l’exposition. Ils définissent des mesures visant à valoriser les alpages sur le plan botanique, à maintenir durablement les surfaces de montagne et d’alpage ouvertes et à réguler la population végétale et la charge en bétail. Ils fertilisent les alpages avec des engrais de ferme et installent des clôtures sûres. | | | |
| **N° d’objectif évaluateur** | **Objectifs évaluateurs école professionnelle** | **Remarques** | |
| g1.1a | Ils décrivent et évaluent la composition botanique des pâturages alpins et de montagne (plantes indicatrices). (C2) | Spécifique aux prairies d’estivage et de montagne  Connaissances préalables : DCO a et e | |
| g1.1b | Ils établissent un plan d’utilisation pour un exemple de cas. (C3) |
| g1.1c | Ils décrivent différents types de pâturages alpins et de montagne. (C2) |
| g1.1d | Ils décrivent les différents stades des graminées. (C2) |
| g1.1e | Ils décrivent différents types d’utilisation et systèmes de pâture. (C2) |
| g1.2 | Ils montrent différentes possibilités de valorisation des pâturages alpestres en termes d’écologie et de rendement. (C2) |  | |
| g4.2a | Ils décrivent les avantages et les inconvénients de différents systèmes de pâture et montrent les exigences pour leur mise en œuvre. (C2) | Intégrer les connaissances préalables du DCO e en ce qui concerne les pâturages (e4 Organiser et entretenir les pâturages, 2e année) | |
| g4.2c | Ils déterminent le potentiel de rendement d’un pâturage. (C3) |
| g4.2e | Ils calculent les besoins d’un troupeau en surface de pâture à l’aide d’exemples. (C3) |
| g4.2e | Ils décrivent comment les besoins et les exigences des animaux (p. ex. traite deux fois par jour, vêlages) se répercutent sur un système de pâture. (C2) |
| g1.3 | Ils décrivent différentes mesures permettant de maintenir durablement les surfaces de montagne et d’alpage ouvertes (p. ex. différentes espèces animales, lutte chimique et mécanique). (C2) |  | |
| g1.4a | Ils estiment et calculent les rendements et les apports en nutriments (bilan des éléments nutritifs). (C3) | Établir un lien avec le DCO c (unité de formation « Remplir les PER ») | |
| g1.4b | Ils mettent en évidence les différences de comportement au pâturage entre les chèvres, les moutons et les vaches. (C2) | Comportement au pâturage également dans g3 et g4. Ici : accent sur le pâturage / effet sur la végétation | |
| g1.4c | Ils décrivent le danger du piétinement et de l’érosion en cas de surexploitation. (C2) |  | |
| g1.5a | Ils mettent en évidence l’influence des fertilisants sur le peuplement végétal (aspects positifs et négatifs). (C2) |  | |
| **Remarques générales**  Prendre en compte les connaissances préalables des DCO a et e  Accent sur les prairies d’estivage et l’utilisation des alpages  Dossier de formation : 03-eam-g1 Gérer et entretenir les alpages et les prairies de montagne | | | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Unité de formation** | **Organiser l’exploitation d’estivage** | **Leçons** | **16** |
| g2 Organiser l’exploitation d’estivage et collaborer avec d’autres exploitations d’estivage et de montagne  *Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne organisent l’exploitation d’estivage pendant les mois d’été. Pour ce faire, ils sont prêts à collaborer avec d’autres exploitations agricoles d’estivage et de montagne, par exemple dans le cadre de coopératives d’alpage. Ils font preuve d’esprit d’équipe et d’un grand talent d’organisation et d’improvisation. Le travail à l’alpage exige en outre une grande autonomie, de la flexibilité et une bonne résistance au stress.*  Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne préparent l’exploitation d’estivage en clarifiant les conditions-cadres pour l’utilisation de l’estivage et en déterminant la charge en bétail. Sur l’exploitation d’estivage, ils mettent en service et entretiennent durablement les bâtiments et les infrastructures, comme l’approvisionnement en énergie et en eau. Lors de la désalpe en automne, ils veillent à ce que les bâtiments et les infrastructures soient hivernés en toute sécurité. | | | |
| **N° d’objectif évaluateur** | **Objectifs évaluateurs école professionnelle** | **Remarques** | |
| **Organisation de l’exploitation d’estivage** | | | |
| g2.1a | Ils expliquent les différents rapports de propriétés d’un alpage (p. ex. bourgeoisies, coopératives, privés). (C2) |  | |
| g2.1b | Ils expliquent les différentes formes d’organisation des exploitations d’estivage (p. ex. en ce qui concerne les responsabilités, les rôles). (C2) |  | |
| g2.2 | Ils expliquent les particularités d’un contrat de travail pour du personnel d’alpage (en particulier salaire, assurances, temps de travail, autorisations). (C2) | À considérer du point de vue du travailleur | |
| g2.3 | Ils consultent les bases légales relatives à l’estivage. (C1) |  | |
| g2.7 | Ils décrivent les mesures d’hivernage possibles. (C2) |  | |
| g2.8 | Ils expliquent les particularités d’un décompte d’alpage. (C2) |  | |
| **Clôtures et protection des troupeaux** | | | |
| g2.4a | Ils expliquent les objectifs et l’importance de la protection des troupeaux. (C2) | CI 8 Protection des troupeaux/clôtures | |
| g2.4b | Ils expliquent des stratégies/des concepts possibles pour la protection des troupeaux. (C2) |
| g2.4c | Ils élaborent un concept de protection des troupeaux à l’aide d’un exemple. (C3) |
| g2.4d | Ils expliquent la procédure à suivre en cas d’attaque. (C2) |
| g1.6a | Ils décrivent différents systèmes de pâturage et types de clôtures. (C2) | Revoir les connaissances préalables de l’objectif évaluateur e4.1  CI 8 Protection des troupeaux/clôtures | |
| g1.6b | Ils consultent les bases légales pour la mise en place de clôtures. (C1) |  | |
| **Approvisionnement en énergie et en eau** | | | |
| g2.5a | Ils montrent les différentes sources d’énergie et expliquent les technologies courantes d’énergie renouvelable pour les exploitations d’estivage. (C2) | Revoir les connaissances préalables de la CO b1 | |
| g2.5b | Ils décrivent l’utilité du prélèvement d’un échantillon d’eau. (C2) |
| g2.5c | Ils évaluent les besoins en eau pour des exploitations d’estivage exemples. (C3) |
| g2.6 | Ils montrent les possibilités d’amélioration des exploitations d’estivage (p. ex. approvisionnement en énergie et en eau, accès, bâtiments). (C2) |  | |
| **Remarques générales**  Organisation des exploitations d’alpage : tenir compte des différences spécifiques à la région  CI 8 Protection des troupeaux/clôtures  Dossier de formation 03-eam-g2 : organiser l’exploitation de l’alpage | | | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Unité de formation** | **Détenir et élever des petits ruminants** | **Leçons** | **34** |
| g3 Détenir et élever des petits ruminants  *Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne* *détiennent et élèvent des petits ruminants, en particulier des moutons et des chèvres. Ils sont responsables d’une détention conforme à l’espèce et ont toujours en tête le bien-être des animaux. Ils savent s’adapter à la nature des moutons et des chèvres. Dans les situations difficiles, ils reconnaissent leurs limites professionnelles et demandent de l’aide à temps.*  Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne contrôlent les installations à l’écurie ou au pâturage, comme les clôtures, les dispositifs d’abreuvement ou les cornadis. Ils nourrissent les animaux, contrôlent leur état de santé et prennent des mesures de prévention des maladies. Ils reconnaissent les maladies et les blessures typiques et les traitent. Si nécessaire, ils appellent le vétérinaire. Pour l’élevage, ils choisissent une race correspondant au but d’élevage, déterminent un partenaire de croisement approprié et l’intègrent dans le troupeau. Enfin, ils accompagnent les mères lors de la mise bas et aident à la naissance. | | | |
| **N° d’objectif évaluateur** | **Objectifs évaluateurs école professionnelle** | **Remarques** | |
| g3.1 | Ils décrivent les différents systèmes de détention pour petits ruminants et leurs exigences en matière de protection des animaux. (C2) |  | |
| g3.2a | Ils démontrent le lien entre les conditions locales et les objectifs d’élevage. (C2) |  | |
| g3.2b | Ils distinguent les caractéristiques de différentes races de moutons et de chèvres. (C2) |  | |
| g3.3a | Ils interprètent les certificats d’ascendance des partenaires de croisement. (C4) |  | |
| g3.3b | Ils décrivent le déroulement d’un accouplement naturel chez les petits ruminants. (C2) |  | |
| g3.4a | Ils décrivent la durée du cycle et de la gestation des petits ruminants ainsi que les différents signaux précédant la naissance. (C2) | Inscription dans le dossier de formation : 01-agri-d Accompagner la naissance | |
| g3.4b | Ils décrivent le déroulement de la mise bas chez les petits ruminants et les complications possibles à la naissance. (C2) | Inscription dans le dossier de formation : 01-agri-d Accompagner la naissance | |
| g3.5 | Ils expliquent l’importance du colostrum pour le développement de l’immunité. (C2) |  | |
| g3.7 | Ils décrivent les différents comportements et besoins des petits ruminants. (C2) |  | |
| g3.8a | Ils expliquent les principes d’un affouragement adapté aux petits ruminants. (C2) | Intégrer les connaissances préalables du DCO e en ce qui concerne les pâturages (e4 Organiser et entretenir les pâturages, 2e année) | |
| g3.8b | Ils montrent différentes possibilités de reconnaître les erreurs d’affouragement, les carences ou les intoxications. (C2) |
| g3.9a | Ils justifient les mesures préventives pour éviter la propagation de maladies et d’épizooties. (C2) |  | |
| g3.9b | Ils décrivent des mesures permettant de renforcer la santé des petits ruminants. (C2) |  | |
| g3.10a | Ils décrivent les maladies typiques et leurs symptômes chez les petits ruminants. (C2) |  | |
| g3.10b | Ils décrivent les possibilités de traitement (y compris médecine complémentaire) pour les maladies les plus courantes des petits ruminants (p. ex. ecthyma contagieux, piétin, parasites). (C2) |  | |
| g3.11 | Ils définissent les critères pour déterminer le bon moment pour faire appel à un vétérinaire. (C2) |  | |
| **Remarques générales**  Intégrer les connaissances préalables du DCO d  CI 6 Médicaments vétérinaires et transport d’animaux  CI 7 Soins des sabots dans les exploitations d’alpage et de montagne  Dossier de formation :  03-eam-g3-g4 Soigner les ruminants  03-eam-g3-g4 Détenir des ruminants et s’en occuper | | | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Unité de formation** | **Détenir et élever des bovins dans les régions d’estivage et de montagne** | **Leçons** | **34** |
| g4 Détenir et élever des bovins en région d’estivage et de montagne  *Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne détiennent des bovins et les élèvent dans les conditions spécifiques des régions de montagne et d’estivage. Il existe par exemple une grande distance entre l’exploitation de plaine et celle d’estivage et les animaux paissent sur une vaste surface. Les agricultrices et agriculteurs sont tenus d’adapter la détention et l’élevage à ces conditions particulières. Ils ont toujours en tête le bien-être des animaux. Dans les situations difficiles, ils reconnaissent leurs limites professionnelles et demandent de l’aide à temps.*  Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne mettent les bovins à l’étable. Ils mettent en œuvre un système de pâture adapté au site et à l’exploitation et nourrissent les bovins en fonction de leurs besoins et avec le fourrage à disposition. Ils effectuent des soins préventifs et traitent les blessures et maladies simples. Ils sont en mesure d’évaluer à distance le bien-être du troupeau. Pour l’élevage, ils définissent un objectif d’élevage, déterminent le partenaire de croisement et font inséminer les animaux en chaleur. Lors de la naissance d’un veau, ils aident à la mise-bas et assurent les premiers soins au veau et à la vache. | | | |
| **N° d’objectif évaluateur** | **Objectifs évaluateurs école professionnelle** | **Remarques** | |
| g4.1a | Ils expliquent les exigences de la protection des animaux pour l’exploitation d’estivage. (C2) |  | |
| g4.1b | Ils décrivent les systèmes de détention appropriés pour les alpages et les régions de montagne et leurs effets sur les soins et le bien-être des animaux. (C2) |  | |
| g4.1c | Ils expliquent différents systèmes de mise à l’étable tenant compte des besoins des animaux (logette surélevée et logette profonde, box de vêlage, infirmerie). (C2) |  | |
| g4.2b | Ils comparent les coûts des fourrages conservés et de la pâture. (C2) |  | |
| g4.3 | Ils consultent les bases légales concernant les apports de compléments sur l’alpage. (C1) | Bases en matière d’alimentation de tous les animaux dans le DCO 4, objectif évaluateur d3.7 | |
| g4.4a | Ils décrivent les mesures sanitaires préventives dans les zones d’estivage et les régions de montagne. (C2) |  | |
| g4.4b | Ils expliquent les principaux parasites chez les bovins ainsi que les moyens de les combattre. (C2) |  | |
| g4.5 | Ils expliquent les mesures d’urgence à prendre en cas de petites blessures. (C2) |  | |
| g4.6 | Ils expliquent le déroulement de l’observation et les moyens auxiliaires existants en zone d’estivage et de montagne. (C2) |  | |
| g4.7a | Ils décrivent les facteurs d’influence des différents objectifs d’élevage (p. ex. emplacement, topographie, climat, possibilités de commercialisation, forme d’élevage, label, lois). (C2) |  | |
| g4.7b | Ils définissent un objectif d’élevage à l’aide d’un exemple de cas. (C3) |  | |
| g4.7c | Ils décrivent les caractéristiques des races bovines importantes pour les zones d’estivage et de montagne et les comparent. (C2) |  | |
| g4.8a | Ils décrivent le déroulement de la naissance d’un veau. (C2) |  | |
| g4.8b | Ils décrivent les complications possibles qui surviennent lors de la naissance d’un veau et citent les mesures qui peuvent être mises en place. (C2) |  | |
| g4.9 | Ils expliquent l’importance de l’approvisionnement du veau nouveau-né en colostrum. (C2) |  | |
| g1.5b | Ils décrivent différents systèmes de stabulation (types d’engrais). (C2) | Lien avec le DCO d | |
| **Remarques générales**  Intégrer les connaissances préalables du DCO d  L’orientation élevage bovin approfondit et complète ces thèmes.  CI 6 Médicaments vétérinaires et transport d’animaux  CI 7 Soins des sabots dans les exploitations d’alpage et de montagne  Dossier de formation :  03-eam-g3-g4 Soigner les ruminants  03-eam-g3-g4 Détenir des ruminants et s’en occuper | | | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Unité de formation** | **Traire les vaches, les brebis et les chèvres** | **Leçons** | **16** |
| g5 Traire les vaches, les brebis et les chèvres  *Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne traient les vaches, les brebis et les chèvres. Lors de la traite, ils veillent à effectuer des manipulations avec calme. Pour obtenir la meilleure qualité de lait possible, ils respectent les règles d’hygiène tout au long du processus de traite. Cela exige une prise de conscience de la qualité et de la fiabilité. Ils s’adaptent aux nouvelles technologies (p. ex. robots de traite).*  Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne contrôlent la propreté et le bon fonctionnement de l’installation de traite et de refroidissement avant de commencer le processus de traite par l’amouillage. Ils effectuent un contrôle visuel de la qualité et en déduisent les mesures à prendre. Ensuite, ils nettoient la mamelle et posent le faisceau trayeur. Après la traite, ils contrôlent la mamelle et la soignent. Ils évaluent la qualité du lait et en déduisent des mesures. En outre, ils tarissent les vaches laitières, les brebis ou les chèvres en prenant différentes mesures. | | | |
| **N° d’objectif évaluateur** | **Objectifs évaluateurs école professionnelle** | **Remarques** | |
| g5.1a | Ils décrivent le fonctionnement des différentes installations de traite. (C2) | Du seau au robot 🡪 diverses installations (seau de traite, lactoduc, carrousel...)  Établir un lien avec le CI 9 Traite dans les exploitations d’alpage et de montagne | |
| g5.1b | Ils décrivent le processus de nettoyage de l’installation de traite et des différents récipients à lait. (C2) |
| g5.1c | Ils expliquent l’importance du refroidissement du lait. (C2) |
| g5.2a | Ils esquissent une mamelle et décrivent la fonction d’une mamelle. (C2) |  | |
| g5.2b | Ils expliquent le processus de formation du lait. (C2) |  | |
| g5.2c | Ils décrivent le processus de descente du lait. (C2) |  | |
| g5.3 | Ils comparent les différentes méthodes de nettoyage de la mamelle. (C2) |  | |
| g5.4 | Ils décrivent les différences dans le déroulement du processus de traite des vaches, des brebis et des chèvres. (C2) |  | |
| g5.5 | Ils décrivent les différences entre les produits de soins et les produits désinfectants pour le trempage des trayons. (C2) |  | |
| g5.6a | Ils expliquent les composants du lait de vache, de brebis et de chèvre. (C2) | Substances dans le lait ; ici : nombre de germes et de cellules ; CO g6 : teneur en matières grasses | |
| g5.6b | Ils comparent les exigences de qualité du lait pour les vaches, les brebis et les chèvres en zone d’estivage et de montagne (p. ex. staphylocoque doré). (C2) |  | |
| g5.6c | Ils consultent les directives de droit public et de droit privé du contrôle du lait. (C1) |  | |
| g5.7 | Ils décrivent les avantages et les inconvénients des différentes méthodes de tarissement des vaches laitières, des brebis et des chèvres. (C2) |  | |
| **Remarques générales**  CI 9 Traite dans les exploitations d’alpage et de montagne  Dossier de formation : 03-eam-g5 Traire des vaches, des brebis ou des chèvres | | | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Unité de formation** | **Fabriquer des produits laitiers** | **Leçons** | **60** |
| g6 Fabriquer différents produits laitiers  *Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne fabriquent différents produits laitiers tels que du beurre, de la crème, des yogourts ou du fromage. Pour ce faire, ils s’organisent de manière à pouvoir produire des denrées alimentaires de haute qualité avec l’équipement disponible. Ils agissent de manière responsable et respectent scrupuleusement les règles d’hygiène*.  Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne réceptionnent le lait livré et en contrôlent d’abord la qualité. Pour la fabrication des différents produits, ils appliquent les procédures et les processus correspondants. Après la fabrication, ils nettoient les ustensiles. Enfin, ils soignent et stockent les produits fabriqués jusqu’à leur vente. | | | |
| **N° d’objectif évaluateur** | **Objectifs évaluateurs école professionnelle** | **Remarques** | |
| g6.1a | Ils citent les moyens techniques pour le contrôle de la qualité du lait de fromagerie. (C1) |  | |
| g6.1b | Ils expliquent les exigences de qualité du lait de fromagerie. (C2) |  | |
| g6.2a | Ils décrivent différents processus et recettes de fabrication de fromage. (C2) |  | |
| g6.2b | Ils décrivent les prescriptions d’hygiène requises pour la fabrication de fromage. (C2) |  | |
| g6.2c | Ils expliquent les processus de transformation bactériologique lors de la fabrication du fromage. (C2) |  | |
| g6.2d | Ils fabriquent du fromage. (C3) |  | |
| g6.3a | Ils expliquent les processus de thermisation, de pasteurisation et de conservation. (C2) |  | |
| g6.3b | Ils consultent les exigences légales pour la transformation des denrées alimentaires. (C1) |  | |
| g6.3c | Ils fabriquent différents produits de laiterie (C3) |  | |
| g6.4a | Ils comparent les caractéristiques chimiques (p. ex. acide, alcalin) et le domaine d’utilisation (p. ex. surfaces) de différents produits de nettoyage. (C2) |  | |
| g6.4b | Ils nettoient et entretiennent les ustensiles (p. ex. chaudron en cuivre, diverses surfaces) dans le local de transformation. (C3) |  | |
| g6.5a | Ils expliquent différents modes de conservation des produits laitiers, ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients (p. ex. mise sous vide, fumage). (C2) |  | |
| g6.5b | Ils préparent un bain de sel pour le fromage en tenant compte de la concentration en sel, de l’acidité ainsi que de la durée des différents produits dans le bain de sel. (C3) |  | |
| g6.6a | Ils expliquent la technologie des haies (biocontrôle) dans l’affinage du fromage. (C2) |  | |
| g6.6b | Ils décrivent les exigences concernant le climat de la cave. (C2) |  | |
| g6.6c | Ils reconnaissent des défauts du fromage à l’aide d’exemples. (C4) |  | |
| g5.6a | Ils expliquent les composants du lait de vache, de brebis et de chèvre. (C2) | Ici : teneur en matières grasses ; CO g5 : nombre de germes et de cellules | |
| g7.1e | Ils montrent différentes possibilités de valoriser le petit-lait. (C2) |  | |
| g7.4 | Ils décrivent l’importance et la procédure de la taxation du fromage. (C2) |  | |
| **Remarques générales**  L’enseignement se déroule en grande partie dans une fromagerie-école.  Dossier de formation : 03-eam-g6 Produire des produits laitiers | | | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Unité de formation** | **Commercialiser les produits d’alpage et de montagne** | **Leçons** | **12** |
| g7 Commercialiser les produits d’alpage et de montagne  *Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne commercialisent les produits d’alpage et de montagne de manière rentable. Pour ce faire, ils se préoccupent des marchés et des canaux de vente possibles. Ils cherchent des moyens innovants de présenter et de vendre leurs produits à la clientèle. Ils disposent d’un bon sens de la négociation et sont doués pour la communication.*  Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne choisissent des canaux de vente appropriés pour leurs produits. Ils abordent activement les partenaires, les acheteurs et les clients. Ils comparent les prix, déterminent le moment idéal pour la vente, préparent les produits pour la vente et les livrent finalement. | | | |
| **N° d’objectif évaluateur** | **Objectifs évaluateurs école professionnelle** | **Remarques** | |
| g7.1a | Ils décrivent les avantages et les inconvénients de différents canaux de vente (p. ex. vente directe, commerce de gros, groupements régionaux). (C2) |  | |
| g7.1b | Ils expliquent les chances et les risques de la vente directe. (C2) |  | |
| g7.1c | Ils montrent des exemples innovants de commercialisation de produits d’alpage et de montagne. (C2) |  | |
| g7.1d | Ils formulent des arguments convaincants pour la vente d’un produit d’alpage et de montagne. (C2) |  | |
| g7.2a | Ils mettent en évidence les différents groupes cibles sur le marché. (C2) |  | |
| g7.2b | Ils présentent différentes possibilités d’atteindre les groupes cibles. (C2) |  | |
| g7.2c | Ils décrivent différentes possibilités d’entretien et de communication transparents avec les clients. (C2) |  | |
| g7.3 | Ils recherchent des listes de prix pertinentes. (C1)  Ils évaluent les possibilités de vente aux prix prévus. (C4) |  | |
| g7.5 | Ils emballent et déclarent les produits fabriqués. (C3) |  | |
| g7.6a | Ils consultent les exigences de qualité des produits d’alpage et de montagne. (C1) |  | |
| g7.6b | Ils décrivent différentes possibilités de transport et de livraison (points de collecte, plateformes, envoi de colis, service de livraison). (C2) |  | |
| g7.7 | Ils expliquent différents points de vente. (C2)  Ils évaluent l’effet de différents principes d’aménagement. (C2) | Faire le lien avec l’ECG | |
| **Remarques générales**  DCO c : planifier l’enseignement/les leçons avec l’ECG et l’unité de formation « Marketing de projet » (DCO c, 3e année)  Inscription dans le dossier de formation : 03-eam-g7 Commercialiser les produits d’alpage et de montagne | | | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Unité de formation** | **Offrir des prestations agritouristiques** | **Leçons** | **12** |
| g8 Offrir des prestations agritouristiques  *Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne proposent des prestations agrotouristiques adaptées au site. Ils se distinguent par leur grande motivation, leur créativité et leur ouverture d’esprit pour mettre en œuvre des services innovants dans leur contexte.*  Les agriculteurs orientation économie alpestre et agriculture de montagne analysent le potentiel et la faisabilité de nouvelles prestations (p. ex. : trekking avec des chèvres, bains de petit lait), en collaboration avec la direction de l’exploitation. Ensemble, ils mettent en œuvre des projets prometteurs. Ils font la promotion de leurs services à l’aide de moyens de communication appropriés et vont chercher un feed-back ciblé auprès des clients. | | | |
| **N° d’objectif évaluateur** | **Objectifs évaluateurs école professionnelle** | **Remarques** | |
| g8.1a | Ils montrent les possibilités et les chances de l’agrotourisme à l’aide d’exemples. (C2) |  | |
| g8.1b | Ils définissent les conditions personnelles et liées à l’exploitation qui sont nécessaires à la réussite de nouvelles offres. (C3) |  | |
| g8.3a | Ils mettent en évidence différentes possibilités de relations publiques ainsi que leurs défis. (C2) |  | |
| g8.3b | Ils présentent une prestation agritouristique sur un média digital (par ex. en ligne). (C3) |  | |
| **Remarques générales**  P. ex. associer des intervenants spécialisés avec expérience dans l’offre de prestations agritouristiques, excursions  Inscription dans le dossier de formation : 03-eam-g8 Proposer l’agritourisme | | | |

**Valable à partir de l’année scolaire 2026/2027**

**État au 30 avril 2025**